

22 avril 1872

considère honnêtement comme un salaire insuffisant s'il occupait un poste de responsable comme le sénateur d'en face.

**L'hon. M. LOCKE** : Les salaires ne sont-ils pas plus élevés en Ontario que dans les autres provinces?

**L'hon. M. CAMPBELL** : Ils sont un peu plus élevés.

**L'hon. M. WILMOT** mentionne la hausse du coût de la vie depuis dix ans et la nécessité d'uniformiser les salaires des juges, compte tenu de l'importante contribution que les provinces maritimes font aux Douanes — une contribution plus élevée que celle de l'ancienne province du Canada. Il ne comprend pas que des hommes de la compétence des juges des Maritimes fassent l'objet de cette distinction injuste.

**L'hon. M. MITCHELL** convient avec son collègue que la question de la rémunération devrait être abordée dans le cadre d'une autre législature.

**L'hon. M. LOCKE** est curieux de savoir s'il y aura des changements radicaux dans la nouvelle législature en question (*rires*).

\* \* \*

#### STATUTS

Le Sénat se forme en comité plénier sous la présidence de **l'hon. M. HAMILTON** et adopte le bill concernant la garde des statuts du Canada.

\* \* \*

#### MESSAGE

**L'hon. M. CAMPBELL** annonce un message de Son Excellence, qui accuse réception de l'adresse du Sénat.